



## FLASH INFOS Vrigne-Meuse

**Madame, Monsieur**



Tél : 09.65.25.94.24-Fax : 03.24.27.63.13



[e-mail : mairie-vrigne-meuse@orange.fr](mailto:mairie-vrigne-meuse@orange.fr)



<https://mairie-vrigne-meuse.e-monsite.com>



***Horaires d'ouverture au public :***

- Mercredi de 8h30 à 12h30
- Vendredi de 13h30 à 17h30



@vrignemeuse

**« Froid et neige en décembre, du blé à revendre. »**

### **I Réunion publique de la maîtrise d'œuvre pour les eaux de ruissellements**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'étude sur le ruissellement à Vrigne-Meuse, je vous invite à participer à la réunion de démarrage de la maîtrise d'œuvre qui aura lieu le :

**Mardi 24 janvier 2024 à 17h30 à la salle des fêtes Marie Curie de Vrigne-Meuse**

Ordre du jour :

- Présentation de la méthodologie de travail par le maître d'œuvre : groupement de l'entreprise EMC Environnement (M. Eric MORHAIN) et de la Chambre d'Agriculture 08
- Echange avec les habitants sur les problématiques rencontrées

Le maître d'œuvre a besoin de récupérer un maximum d'informations pour pouvoir proposer des solutions pertinentes. Ainsi, nous vous demandons de venir à la réunion avec les documents suivants : coupures de presse après des événements d'inondations, déclarations aux assurances, rapports d'expertises, photographies, et tout élément d'information utile pour la connaissance des problèmes rencontrés.

Afin de préparer au mieux cette réunion, je vous serais reconnaissant de me confirmer votre présence par courrier, téléphone ou courriel, via le coupon ci-dessous au besoin. Je compte sur votre présence.

### **II Vœux du Maire**

Mesdames et Messieurs, mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Pour la première fois depuis notre élection en mars 2020, nous avons l'opportunité de pouvoir vous recevoir à la salle des fêtes Marie Curie, **le jeudi 26 janvier à 19h00**, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

*Pour celles et ceux qui ne pourront être présent(e)s, je tenais à vous souhaiter, au nom de la commune, des vœux de bonne et heureuse année, de santé, de vie sociale enrichissante et de vie familiale heureuse. Toute l'équipe municipale et moi-même vous adressons donc nos vœux très sincères de bonheur, de santé et de réussite.*

Des trois années qui viennent de s'écouler, je dirai que, sur certains plans, elles ont été parfois décevantes, souvent inquiétantes. Crise sanitaire (COVID19), Guerre à nos portes, inflation, précarité énergétique qui s'ajoute à la précarité sociale, nouveaux pics épidémiques. Vous savez toutefois tout comme moi que notre municipalité n'a pas attendu d'être confrontée au pire pour mettre en place, dans la mesure de ses moyens humains et financiers, tout ce qu'il est possible d'entreprendre afin d'améliorer votre vie quotidienne. Car il nous faut demeurer conscients que, si l'Etat semble se désengager, les besoins ne disparaissent pas pour autant.

Nous sommes à mi-mandat et nos promesses électorales sont en partie réalisées, d'autres sont en cours :

▪ ***Espaces verts et aménagement :***

- Une année très active en terme de tonte (fin de tonte à la fin octobre) pour maintenir un village propre,

- Réfection de la toiture de l'ancien arrêt de bus avec mise en peinture des murs et des poutres. Une marelle a même été créé pour amuser nos enfants,
- Taille de haie de la salle des fêtes
- Retrait de la haie, de la table de ping-pong cassée et d'un jeu à ressort abîmé (ancien aire de jeux face à la mairie) pour permettre d'obtenir un simple carré de verdure où jouer,
  - Voirie :
- Réfection des trottoirs et de la route d'une partie de la rue Octave Delaluque avec la mise en place de pavés drainants. Travaux pour un montant de 117 894.36 € TTC (subventions DETR de 17 302 € et Agence de l'eau de 20 366 €)
- Création d'une allée dans le nouveau cimetière permettant l'accès aux nouvelles pierres tombales,
- Aménagement bâtiment DUVAL (esplanade de la paix). Ce bâtiment a d'ailleurs bénéficié d'une nette amélioration esthétique et de sécurité,
  - Etudes :
- La mise en place d'une double écluse dans la Rue du 415<sup>ème</sup> RI n'a pu avoir lieu en 2022 pour deux raisons. La première est que l'accord du conseil départemental est arrivé très tardivement (fin septembre). La seconde raison est que nous attendions un avis de subvention au titre des amendes de police (demande faite à la suite de l'accord du principe de travaux par le Département). Les réponses sont arrivées courant novembre avec l'heureuse nouvelle d'une obtention de subvention de 3 306 €. Ces travaux seront réalisés durant le premier semestre 2023,
- Le marché de maîtrise d'œuvre concernant le ruissellement d'eau au nord du village est enfin acté. Après le lancement de deux marchés publics (commande publique), avec l'aide de l'EPAMA, une première fois en février (sans réponse) une seconde en juin (sans réponse), nous avons décidé de lancer une simple consultation (sur devis) avec des prestataires connus. Un bureau d'étude a été retenu et un engagement de notre part est pris en ce début d'année. La première réunion aura lieu le 24/01/23 (voir ci-dessus),
- Des devis pour l'achat d'un nouveau columbarium sont en cours et un nouvel équipement devrait être installé cette année sur la dalle réalisée l'année dernière par EUROVIA,
- D'autres devis sont en cours pour des aménagement divers mais ces derniers ne seront peut-être pas engagés (voir budget primitif de mars 2023).
- Mise en place de nouveaux horaires de l'éclairage public (extinction de 22h00 à 6h00) pour compenser les hausses de coût l'énergie surtout pour répondre à une volonté de réduction des coûts : car de type de dépense peut représenter 40% des dépenses de fonctionnement,

A déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie



<u>Réunion Ruissellement</u>	<u>Vœux du Maire</u>
Madame, Monsieur ..... Habitant la Rue .....	Madame, Monsieur ..... Habitant la Rue .....
<input type="checkbox"/> participera <input type="checkbox"/> ne participera pas	<input type="checkbox"/> participera <input type="checkbox"/> ne participera pas
à la réunion de travail relative à la l'étude sur le ruissellement à Vrigne-Meuse :	à la cérémonie des vœux à Vrigne-Meuse :
Mardi 24 janvier 2023 à 17h30 à la salle des fêtes Marie Curie de Vrigne-Meuse.	Jeudi 26 janvier 2023 à 19h00 à la salle des fêtes Marie Curie de Vrigne-Meuse.

### III CLSH

L'attestation pour la participation communale au CLSH est disponible en mairie et sur le site :  
 Cette dernière est à communiquer au CLSH pour bénéficier des termes de la convention passée avec la commune.  
[cliquez/téléchargez](#)